

## DIRECTEUR(-TRICE) DES TRAVAUX ET DU PATRIMOINE

### IDENTITE ET CADRE STATUTAIRE DE L'AGENT

#### NOM Prénom

Statut : Titulaire/Contractuel (art.L.332-8 2° du CGFP)  
Catégorie : A  
Filière : Technique  
Cadre d'emplois : Ingénieur territorial  
Famille de métiers : Encadrement Stratégique  
Niveau d'études minimum requis : Diplôme de niveau 6 ou équivalent et/ou justifier d'une expérience d'au moins 3 ans sur des fonctions similaires.

Temps de travail : Complet  
Cycle hebdomadaire : 39 heures  
Date prévisionnelle de prise de poste : 01/11/2023

#### POSITIONNEMENT DU POSTE

Direction Générale Adjointe des Services Techniques  
Direction des Travaux et du Patrimoine  
N+1 : Directeur(-trice) Général(e) Adjoint(e) des Services Techniques

### DEFINITION METIER

Le/La Directeur(-trice) participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'EPCI. Il/Elle mobilise les moyens humains et budgétaires associés permettant d'atteindre les objectifs assignés. Il/Elle propose et met en œuvre des actions au sein des services, suit et analyse les résultats obtenus et rend compte de l'activité. Il/Elle anime les équipes et supervise le fonctionnement des services. Il/Elle assure le pilotage managérial, administratif, financier et juridique de la direction.

### FINALITE DU POSTE

Le/La Directeur(-trice) des Travaux et du Patrimoine analyse les besoins en aménagement et réalise les études de faisabilité des projets en bâtiments, espaces publics ou voiries dont il assure la maîtrise d'œuvre. Il/Elle propose et met en œuvre les programmes de travaux, veille au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de l'EPCI. Il/Elle organise et coordonne les plans techniques, administratifs et financiers, l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Il/Elle est le/la garant(e) de la sécurité des occupants et usagers vis-à-vis de l'ensemble des risques (sécurité incendie, risques industriels, sûreté, risques sanitaires).

### ACTIVITES PRINCIPALES

#### TRONC COMMUN « Management stratégique »

- Piloter et animer la direction,
- Superviser l'activité, les productions et procédures de la direction,
- Optimiser la conduite des projets et des activités de la direction,
- Développer une approche transversale avec les partenaires internes et externes,
- Elaborer et mettre en œuvre des orientations stratégiques dans ses secteurs d'intervention,
- Proposer des orientations et définir des indicateurs d'évaluation,
- Produire les bilans d'activité de sa direction,
- Garantir la diffusion des informations délivrées aux commissions, partenaires divers et élus référents,
- Organiser et mettre en œuvre une politique publique et en évaluer les effets,
- Gérer les moyens et ressources affectés (budgétaires, administratifs, ressources humaines, système d'information) en adéquation avec la déclinaison des orientations stratégiques et les spécificités de certaines missions (Régies, ENA, etc.) en lien avec sa hiérarchie,
- Assurer la sécurisation juridique des interventions de la direction en collaboration avec les services ressources (DRH, service juridique, direction financière, etc.),
- Contrôler et améliorer la qualité des services rendus.

#### TRONC COMMUN « Management opérationnel de direction »

- Assurer le management des agents placés sous son autorité,
- Piloter, optimiser et évaluer les projets et activités de la direction,
- Organiser et structurer la direction en fonction des attentes et du niveau d'expertise de chacun, en favorisant la responsabilisation des équipes,
- Assurer une fonction de contrôle et de validation des productions au regard des procédures internes et de la réglementation en vigueur (viser les documents sortants, etc.),
- Obtenir le meilleur résultat à partir des ressources financières et des compétences (ressources humaines) disponibles.

#### TRONC COMMUN « Management RH »

- Traiter les données administratives liées à la gestion des ressources humaines (gestion des congés, des plannings, des heures supplémentaires, etc.),
- Réaliser les entretiens professionnels,
- Participer à la préparation du plan de formation,
- Participer à l'actualisation des fiches de postes lors de la campagne annuelle d'évaluation.

#### TRONC COMMUN « Gestion de projet »

- Elaborer ou participer à l'élaboration du ou des cahiers des charges des projets,

## DIRECTEUR(-TRICE) DES TRAVAUX ET DU PATRIMOINE

- Piloter le projet en constituant, organisant, coordonnant et animant l'équipe projet selon le cahier des charges,
- Constituer, animer et coordonner un groupe de travail, un réseau de partenaires,
- Construire une méthodologie adaptée aux projets : déterminer une programmation des actions et des moyens à mettre en œuvre, élaborer des procédures adaptées,
- Produire les outils de suivi et de reporting (analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et/ou qualitatives) associés au projet,
- Participer à la négociation et à l'allocation des moyens et optimiser les ressources prévisionnelles allouées dans le cadre des projets,
- Gérer et anticiper les risques et les aléas sur le projet,
- Alerter l'autorité sur les opportunités et les risques (techniques, juridiques, financiers, etc.) inhérents à une stratégie ou à un projet,
- Communiquer sur l'avancement du projet,
- Exercer une fonction de veille sur le domaine traité,
- Participer aux bilans et aux retours d'expérience.

Légende : I : Initiation P : Pratique M : Maîtrise E : Expertise

### COMPETENCES PRINCIPALES

Connaissances	I	P	M	E
Environnement territorial			X	
Organisation et services de l'EPCI			X	
Instances, processus et circuits de décision de l'EPCI			X	
Environnement professionnel du/des domaines d'activité (acteurs, partenaires, etc.)			X	
Enjeux, évolutions et cadre normatif du/des domaines d'activité			X	
Règles de déontologie du/des domaines d'activité			X	
Finances publiques, comptabilités publique et privée			X	
Marchés publics et achats			X	
Financements publics (dont circuits de demandes de subventions)			X	
Statut de la fonction publique territoriale			X	
Techniques de management			X	
Principes du management opérationnel			X	
Méthodologie et outils du management par objectif			X	
Techniques de négociation			X	
Méthode et ingénierie de projet			X	
Dialogue social			X	
Savoir-faire	I	P	M	E
Elaborer une stratégie, une politique			X	
Analyser un besoin			X	
Conseiller			X	
Manager une équipe			X	
Programmer, planifier et coordonner les activités			X	
Savoir déléguer, contrôler et évaluer			X	
Gérer un conflit			X	
Travailler et animer en/une équipe (en transversalité)			X	
Travailler et animer en/un réseau			X	
Animer une réunion			X	
Élaborer et gérer un budget			X	
Conduire et gérer un projet			X	
Communiquer en interne et en externe			X	
Réaliser un reporting écrit et oral (tableaux de bord, indicateurs, etc.)			X	
Rédiger un cahier des charges			X	
Assurer une veille juridique et réglementaire			X	
Outils bureautiques et environnement Web			X	
Logiciels métiers		X		
Savoir-être				
Leadership	Sens des responsabilités			
Esprit d'analyse et de synthèse	Sens relationnel			
Autonomie	Esprit d'équipe			
Rigueur	Force de proposition			
Organisation	Diplomatie			
Disponibilité	Discrétion			
Réactivité	Adaptabilité et flexibilité			

## DIRECTEUR(-TRICE) DES TRAVAUX ET DU PATRIMOINE

### ACTIVITES SPECIFIQUES

#### Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine de l'EPCI

- Gérer les actifs (asset management) : déterminer et mettre à jour le plan stratégique patrimonial de développement des infrastructures et des bâtiments,
- Proposer une programmation pluriannuelle d'investissement relative aux équipements communautaires,
- Garantir la sécurité, la solidité et la sûreté dans les bâtiments, sur la voirie et dans les espaces publics de l'EPCI,
- Piloter une stratégie de protection des bâtiments contre l'intrusion et la malveillance,
- Intégrer le respect du développement durable dans la mise en œuvre de la politique patrimoniale de l'EPCI,
- Mettre en valeur et préserver le patrimoine de l'EPCI,

#### Mise en œuvre des projets dans le secteur technique (project)

- Piloter, monter, planifier et coordonner les études de faisabilité des opérations et de programmation des travaux, en lien avec les services concernés,
- Examiner et proposer des modes de portage et de réalisation,
- Représenter l'EPCI en tant que maître d'ouvrage,
- Piloter les projets de construction.

#### Gestion technique de la propriété (facility management)

##### Élaboration du programme d'entretien du patrimoine

- Proposer et piloter une stratégie de gestion patrimoniale des équipements communautaires,
- Superviser la programmation budgétaire des besoins en investissement et fonctionnement pour l'ensemble des services,
- Optimiser la gestion patrimoniale par les choix d'organisation et de techniques,
- Piloter la planification des contrôles périodiques réglementaires des équipements communautaires et garantir un bon fonctionnement des installations.

#### Exploitation du réseau en relation avec les autres gestionnaires et les concessionnaires

- Traduire les orientations stratégiques de gestion du patrimoine et d'usage de l'espace public dans un règlement de voirie,
- Dialoguer avec l'ensemble des intervenants sur les réseaux,
- Assurer une exploitation du patrimoine de voirie en garantissant la sécurité des agents et des usagers,
- Gérer le domaine public routier de l'EPCI,
- Contribuer à l'aménagement numérique du territoire et au déploiement du très haut débit.

#### Gestion et maintenance durable des réseaux d'éclairage public

- Définir une politique de maintenance et de réduction de la consommation énergétique du parc d'éclairage public,
- Contrôler la bonne exécution des travaux de maintenance,
- Réduire la consommation du parc à l'occasion d'opérations de maintenance.

Légende : **I** : Initiation **P** : Pratique **M** : Maîtrise **E** : Expertise

### COMPETENCES SPECIFIQUES

Connaissances	I	P	M	E
Règlementation en matière d'urbanisme, et de patrimoine			X	
Codes du travail, de l'environnement, de l'urbanisme, du patrimoine, de la construction et de l'habitation, général des propriétés et personnes publiques, etc.			X	
Règles d'hygiène et de sécurité			X	
Stratégie patrimoniale			X	
Cadre réglementaire des politiques publiques des secteurs techniques : priorisation et hiérarchisation au niveau sécuritaire, réglementaire, financier, de conservation du patrimoine et de confort d'usage			X	
Diagnostiques réglementaires			X	
Qualité environnementale des bâtiments (QEB)			X	
Préservation et valorisation des patrimoines			X	
Techniques et outils de planification d'opérations de construction			X	
Loi MOP			X	
Maîtrise d'ouvrage déléguée, DSP, CPE, PPP			X	
Notions de géotechnique			X	
Notions de génie civil			X	
Gestion écoresponsable du patrimoine (tri, économies d'eau, etc.)			X	

## DIRECTEUR(-TRICE) DES TRAVAUX ET DU PATRIMOINE

Techniques d'ingénierie du bâtiment : gros œuvre et second œuvre			X	
Règles de la maîtrise d'ouvrage publique			X	
Document Technique Unifié (DTU)			X	
Modalités d'application des règles de sécurité sur chantier et pour interventions ultérieures			X	
Gestion écoresponsable des déchets de chantier			X	
Lecture de plan et représentations techniques			X	
Assurances des constructeurs (RC, DO, TRC, etc.)			X	
Législation amiante, plomb, qualité de l'air			X	
<b>Savoir-faire</b>	<b>I</b>	<b>P</b>	<b>M</b>	<b>E</b>

### ACTIVITES SECONDAIRES

### TECHNICITE

### CONDITIONS D'EXERCICE

<u>Lieu d'affectation</u> : Ansellia. (La Possession)	<u>Bureautique</u> : Poste de travail, Logiciels métier, Téléphone mobile.	<u>Certification/Brevet/Permis</u> : Permis B.	<u>Conditions particulières</u> : Gestion du temps arythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public.
---	---	---	---

NB : Une fiche de poste n'a pas vocation à être exhaustive. Elle peut évoluer (révision, mise à jour) en fonction des nécessités de service.